

GROUPE	1B	INSECTICIDE
--------	-----------	-------------

DZN[®] 600EW INSECTICIDE

USAGE AGRICOLE

FORMULE DE DIAZINON

Concentré à base d'eau pour la suppression des insectes nuisibles dans les fruits, houblon, légumes, plantes ornementales et plantations d'arbres de Noël

GARANTIE :

Diazinon.....600 g/L

Avertissement, Contient l'allergène soya.

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,007 % à titre d'agent de conservation.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION

ATTENTION



POISON

N° D'HOMOLOGATION : **26146**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : **4 L à 1000 L**

Syngenta protection des cultures Canada, inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, Ontario
N1G 4Z3

Label

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, faire boire un ou deux verres d'eau et provoquer le vomissement en introduisant un doigt dans la gorge; répéter jusqu'à ce que le liquide vomi soit clair. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente ou prise de convulsions, ni tenter de la faire vomir. Pratiquer la respiration artificielle au besoin. Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

En cas d'inhalation, sortir à l'air frais, changer de vêtements et se laver à fond. Si la victime a cessé de respirer, pratiquer la respiration artificielle et obtenir des soins médicaux ou consulter un centre antipoison.

En cas de contact avec les yeux, rincer les yeux à grande eau claire pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin ou un centre antipoison si l'irritation persiste.

En cas de contact avec la peau, retirer les vêtements contaminés immédiatement. Laver à fond la peau atteinte à l'eau et au savon. En cas d'irritation, consulter un médecin ou un centre antipoison.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Le diazinon est un insecticide organophosphoré et, par conséquent, un inhibiteur de la cholinestérase. Si des symptômes d'inhibition de la cholinestérase se manifestent, administrer du sulfate d'atropine par injection comme antidote. On peut aussi administrer de la pralidoxime (2-Pam), mais seulement en association avec l'atropine.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX. Ne pas utiliser sur les humains, les animaux domestiques ni le bétail. Manipuler et appliquer uniquement selon les recommandations de cette étiquette. Nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption par la

peau. Cause une irritation modérée des yeux. Ne pas porter de lentilles de contact pendant l'utilisation du produit. Éviter le contact avec la peau et les vêtements, et éviter d'inhaler le brouillard de pulvérisation ou les vapeurs. Porter une combinaison par-dessus des vêtements de travail ainsi que des gants résistants aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, l'application et l'irrigation, et pendant les activités de nettoyage et de réparation. Porter un respirateur approuvé par le NIOSH et des lunettes antiéclaboussures pendant le mélange et le chargement. Laver les gants à fond avec de l'eau et du savon avant de les enlever pendant ou après une activité, quelle qu'elle soit. Bien se laver les mains avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Ne pas manger, boire ni fumer pendant le mélange, le chargement ou l'application. Enlever les vêtements contaminés immédiatement après l'emploi. Laver et ranger les vêtements protecteurs séparément des autres vêtements avant de les porter à nouveau. Se laver à fond à l'eau et au savon après avoir manipulé les vêtements contaminés. Ne pas contaminer les ustensiles ni la nourriture pour les humains ou les animaux.

Pour les applications agricoles et forestières, ne pas retourner sur les lieux traités dans les 24 heures suivant le traitement. Avant l'expiration de ce délai, les travailleurs peuvent retourner sur les lieux traités pourvu qu'ils portent l'équipement de protection personnelle suivant : combinaison, gants imperméables, chaussures et chaussettes. Ne pas réutiliser le contenant à d'autres fins.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez au numéro 1-866-375-4648 ou consultez le site Internet www.croplife.ca.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

Précautions - Poissons et faune

Ce produit est toxique pour les oiseaux, les poissons et la faune, y compris le gibier d'eau. Ne pas contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou d'irrigation, lacs, cours d'eau et étangs. Les oiseaux et le gibier d'eau se nourrissant ou s'abreuvant dans les endroits traités peuvent en mourir. Ne pas traiter les endroits où le gibier d'eau pourrait venir s'installer ni ceux où des populations de gibier d'eau résident déjà. Ne pas excéder les doses maximales permises sur l'étiquette, les doses supérieures à celles recommandées augmentant considérablement les risques pour les oiseaux et le gibier d'eau. Éviter les chevauchements d'application. L'irrigation (arrosage) est recommandée, à raison d'au moins 0,7 cm (0,25 pouce) d'eau immédiatement après l'application afin de réduire les risques pour les oiseaux. Cesser l'irrigation dès la formation de flaques.

Toxique pour les abeilles

Éviter de pulvériser sur les fleurs écloses.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans le contenant d'origine. Garder hors de la portée des enfants, des personnes non autorisées et des animaux. Ne pas contaminer l'eau ni la nourriture pour les humains ou les animaux pendant l'entreposage. En cas de gel, placer le contenant dans une pièce chaude (18 °C ou plus) et laisser dégeler le produit. Faire rouler ou secouer fréquemment le contenant jusqu'à ce que le contenu soit complètement dégelé.

ÉLIMINATION DES PRODUITS INUTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements

ÉLIMINATION DU CONTENANT:

Contenants recyclables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants à remplissages multiples

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)***

GROUPE	1B	INSECTICIDE
--------	-----------	-------------

DZN[®] 600EW INSECTICIDE

USAGE AGRICOLE

FORMULE DE DIAZINON

Concentré à base d'eau pour la suppression des insectes nuisibles dans les fruits, houblon, légumes, plantes ornementales et plantations d'arbres de Noël

GARANTIE :

Diazinon.....600 g/L

Avertissement, Contient l'allergène soya.

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,007 % à titre d'agent de conservation.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION

ATTENTION



POISON

N° D'HOMOLOGATION : **26146**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Syngenta protection des cultures Canada, inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, Ontario
N1G 4Z3

PAMPHLET

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, faire boire un ou deux verres d'eau et provoquer le vomissement en introduisant un doigt dans la gorge; répéter jusqu'à ce que le liquide vomi soit clair. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente ou prise de convulsions, ni tenter de la faire vomir. Pratiquer la respiration artificielle au besoin. Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

En cas d'inhalation, sortir à l'air frais, changer de vêtements et se laver à fond. Si la victime a cessé de respirer, pratiquer la respiration artificielle et obtenir des soins médicaux ou consulter un centre antipoison.

En cas de contact avec les yeux, rincer les yeux à grande eau claire pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin ou un centre antipoison si l'irritation persiste.

En cas de contact avec la peau, retirer les vêtements contaminés immédiatement. Laver à fond la peau atteinte à l'eau et au savon. En cas d'irritation, consulter un médecin ou un centre antipoison.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Le diazinon est un insecticide organophosphoré et, par conséquent, un inhibiteur de la cholinestérase. Si des symptômes d'inhibition de la cholinestérase se manifestent, administrer du sulfate d'atropine par injection comme antidote. On peut aussi administrer de la pralidoxime (2-Pam), mais seulement en association avec l'atropine.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX. Ne pas utiliser sur les humains, les animaux domestiques ni le bétail. Manipuler et appliquer uniquement selon les recommandations de cette étiquette. Nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption par la

peau. Cause une irritation modérée des yeux. Ne pas porter de lentilles de contact pendant l'utilisation du produit. Éviter le contact avec la peau et les vêtements, et éviter d'inhaler le brouillard de pulvérisation ou les vapeurs. Porter une combinaison par-dessus des vêtements de travail ainsi que des gants résistants aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, l'application et l'irrigation, et pendant les activités de nettoyage et de réparation. Porter un respirateur approuvé par le NIOSH et des lunettes antiéclaboussures pendant le mélange et le chargement. Laver les gants à fond avec de l'eau et du savon avant de les enlever pendant ou après une activité, quelle qu'elle soit. Bien se laver les mains avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Ne pas manger, boire ni fumer pendant le mélange, le chargement ou l'application. Enlever les vêtements contaminés immédiatement après l'emploi. Laver et ranger les vêtements protecteurs séparément des autres vêtements avant de les porter à nouveau. Se laver à fond à l'eau et au savon après avoir manipulé les vêtements contaminés. Ne pas contaminer les ustensiles ni la nourriture pour les humains ou les animaux.

Pour les applications agricoles et forestières, ne pas retourner sur les lieux traités dans les 24 heures suivant le traitement. Avant l'expiration de ce délai, les travailleurs peuvent retourner sur les lieux traités pourvu qu'ils portent l'équipement de protection personnelle suivant : combinaison, gants imperméables, chaussures et chaussettes. Ne pas réutiliser le contenant à d'autres fins.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez au numéro 1-866-375-4648 ou consultez le site Internet www.croplife.ca.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

Précautions - Poissons et faune

Ce produit est toxique pour les oiseaux, les poissons et la faune, y compris le gibier d'eau. Ne pas contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou d'irrigation, lacs, cours d'eau et étangs. Les oiseaux et le gibier d'eau se nourrissant ou s'abreuvant dans les endroits traités peuvent en mourir. Ne pas traiter les endroits où le gibier d'eau pourrait venir s'installer ni ceux où des populations de gibier d'eau résident déjà. Ne pas excéder les doses maximales permises sur l'étiquette, les doses supérieures à celles recommandées augmentant considérablement les risques pour les oiseaux et le gibier d'eau. Éviter les chevauchements d'application. L'irrigation (arrosage) est recommandée, à raison d'au moins 0,7 cm (0,25 pouce) d'eau immédiatement après l'application afin de réduire les risques pour les oiseaux. Cesser l'irrigation dès la formation de flaques.

Toxique pour les abeilles

Éviter de pulvériser sur les fleurs écloses.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans le contenant d'origine. Garder hors de la portée des enfants, des personnes non autorisées et des animaux. Ne pas contaminer l'eau ni la nourriture pour les humains ou les animaux pendant l'entreposage. En cas de gel, placer le contenant dans une pièce chaude (18 °C ou plus) et laisser dégeler le produit. Faire rouler ou secouer fréquemment le contenant jusqu'à ce que le contenu soit complètement dégelé.

ÉLIMINATION DES PRODUITS INUTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements

ÉLIMINATION DU CONTENANT :

Contenants recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)***

MODE D'EMPLOI

L'INSECTICIDE DZN 600 EW est un concentré à base d'eau qui, lorsqu'il est dilué selon les directives fournies, procure une suppression sélective des insectes dans les cultures suivantes :

FRUITS

Pommes, poires, cerises, pêches, abricots, pruneaux, prunes, canneberges, raisins de Corinthe, groseilles à maquereau, raisins, mûres de Logan, framboises, mûres et fraises.

HOUBLON

CULTURES LÉGUMIÈRES ET DE PLEIN CHAMP

Haricots, betteraves, brocoli, chou, cantaloup, carottes, chou-fleur, feuilles de chou vert, concombre, chou frisé, chou-rave, laitue, haricots de Lima, champignons, melon brodé, oignons, persil, panais, poivrons, pommes de terre, radis, salsifis, épinards, courge, bette à carde, tomates, navet, rutabaga et pastèque.

PLANTATIONS D'ARBRES DE NOËL

PLANTES ORNEMENTALES

INSECTES SUPPRIMÉS ET PÉRIODES D'APPLICATION

Consulter les pages ci-jointes pour connaître les insectes supprimés et les périodes d'application selon chaque culture particulière. Ne répéter les traitements que conformément aux directives pour maintenir la suppression.

MÉLANGES EN CUVE ET COMPATIBILITÉS

NOTE : Ne pas mélanger l'INSECTICIDE DZN 600 EW avec une formule de Captan, quelle qu'elle soit, ce mélange pouvant causer des dommages à la culture.

- Suivre les recommandations provinciales quant aux tables de compatibilité.
- Ne pas laisser reposer les solutions de pulvérisation pendant la nuit.
- Se conformer aux étiquettes des produits utilisés pour les mélanges en cuve quant aux précautions, avertissements, restrictions, directives de préparation et d'application, intervalles entre la dernière application et la récolte, et stade d'application de chaque culture.

INSECTES DES FRUITS :

Pour supprimer les insectes et les tétranyques des fruits, appliquer de façon à obtenir une couverture uniforme. Se conformer aux directives établies dans les tableaux qui suivent.

INSECTES	QUANTITÉ DE L'INSECTICIDE DZN 600 EW DANS 1 000 L D'EAU (à moins d'indication contraire)	PÉRIODE D'APPLICATION ET NOMBRE DE TRAITEMENTS
POMMES – Ne pas appliquer dans les 14 jours précédant la récolte. Ne pas appliquer sur les pommes après la chute des pétales.		
Cochenille de San Jose, oeufs du puceron vert du pommier, oeufs du tétranyque rouge du pommier et du tétranyque brun	415 mL + 20 L d'huile émulsionnée pour stade de dormance	Faire un traitement au stade dormant; s'assurer d'une couverture complète.
Tordeuse du pommier	830 mL	Faire de 3 à 8 traitements débutant au stade du bouton rose; s'assurer d'une couverture complète.
Phalène du fruit vert	830 mL	Appliquer au stade du bouton rose.
POMMES ET POIRES - Ne pas appliquer dans les 14 jours précédant la récolte Ne pas appliquer sur les pommes après la chute des pétales.		
Psylle du poirier	830 mL	Appliquer au stade du pré-bouton rose et dans les 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e traitements postfloraux.
Pique-bouton du pommier	830 mL	Appliquer au stade du bouton rose, ainsi qu'en traitement spécial à la pleine éclosion (fin juillet, début août).
Mineuse tentiforme	830 mL	Appliquer en couverture uniforme au stade du calice et au 1 ^{er} traitement postfloral. Inclure dans les traitements postfloraux subséquents si une 2 ^e et une 3 ^e générations se développent.
Pyrale de la pomme	830 mL	Appliquer dans tous les traitements postfloraux (été) et en traitements spéciaux en cas de 2 ^e génération.
Mouche de la pomme	830 mL	Faire au moins 3 traitements postfloraux à intervalles de 10 jours lorsque les mouches sont actives et pondent.
Puceron lanigère, puceron rose du pommier	415 mL - 830 mL	Faire un traitement postfloral uniforme; répéter au besoin.
Tétranyques	830 mL	Appliquer dès l'apparition des tétranyques; ceux-ci seront supprimés si l'INSECTICIDE DZN 600 EW est utilisé dans un programme d'applications régulières. En cas d'infestation grave, répéter au besoin.
Cochenilles, kermès (larves), punaise des bois, mineuse du poirier	830 mL	Effectuer les traitements en fonction de l'apparition des insectes.
Phytopte	1,25 L + 10 L d'huile adjuvante légère ou moyenne	Traiter après la récolte.

INSECTES	QUANTITÉ DE L'INSECTICIDE DZN 600 EW DANS 1 000 L D'EAU (à moins d'indication contraire)	PÉRIODE D'APPLICATION ET NOMBRE DE TRAITEMENTS
NOTE : Il peut se produire une légère roussissement sur certaines variétés de pommes comme la Golden Delicious.		
POIRES - Ne pas appliquer dans les 14 jours précédant la récolte.		
Cochenille de San Jose	830 mL + 20 L d'huile émulsionnée pour stade de dormance	Faire un traitement au stade dormant; s'assurer d'une couverture complète.
CERISES - Ne pas appliquer dans les 10 jours précédant la récolte.		
Cochenille de San Jose	1,04 L + 30 L d'huile émulsionnée pour stade de dormance	Faire un traitement au stade dormant; s'assurer d'une couverture complète.
Larve de la cochenille de San Jose	830 mL	Appliquer au stade du pré-bouton rose ou dès l'apparition des larves.
Tordeuse du pommier, pique-bouton du pommier	830 mL	Appliquer en traitement postfloral à compter du stade du calice.
Trypète des cerises	830 mL	Appliquer dès l'apparition des mouches; répéter le traitement 2 ou 3 fois à intervalles de 10 jours.
Puceron noir du cerisier, tétranyques	830 mL	Appliquer dès l'apparition des insectes; répéter le traitement après 10 jours.
Phytoptes	830 mL	Appliquer en couverture uniforme après la récolte.
PÊCHES ET ABRICOTS - Ne pas appliquer dans les 20 jours précédant la récolte des pêches, 10 jours dans le cas des abricots.		
Petite mineuse du pêcher, cochenille de San Jose	830 mL + 20 L d'huile émulsionnée pour stade de dormance	Faire un traitement au stade dormant; s'assurer d'une couverture complète.
Petite mineuse du pêcher	830 mL + 10 L d'huile d'été légère ou moyenne	Appliquer au stade du calice; s'assurer d'une couverture uniforme.
	830 mL	Pour supprimer ces insectes dans les pêches en mai et juin, appliquer en traitement postfloral.
Pucerons, tétranyque du trèfle, tétranyque à deux points, larve de la cochenille de San Jose	830 mL	Faire un traitement postfloral uniforme dès l'apparition des insectes; répéter au besoin.
PRUNES ET PRUNEAUX - Ne pas appliquer dans les 10 jours précédant la récolte.		
Petite mineuse du pêcher, oeufs du puceron farineux du prunier, cochenille de San Jose	830 mL + 25 L d'huile émulsionnée pour stade de dormance OU	Faire un traitement au stade dormant.
	830 mL + 10 L d'huile d'été diluable, légère ou moyenne	Appliquer à la fin avril ou en mai.
Pique-bouton	830 mL	Appliquer au stade du bouton rose.

INSECTES	QUANTITÉ DE L'INSECTICIDE DZN 600 EW DANS 1 000 L D'EAU (à moins d'indication contraire)	PÉRIODE D'APPLICATION ET NOMBRE DE TRAITEMENTS
PRUNES ET PRUNEAUX - Ne pas appliquer dans les 10 jours précédant la récolte.		
Puceron farineux du prunier, puceron vert du prunier, puceron du chardon	830 mL	Faire un traitement postfloral uniforme; répéter au besoin.
Tétranyque du trèfle, tétranyque rouge du pommier	830 mL	Appliquer dès l'apparition des tétranyques; répéter au besoin.
Mouche de la pomme	830 mL	Lorsque les prunes sont infestées, faire 2 ou 3 traitements à 10 jours d'intervalle en juillet et au début d'août.
CANNEBERGES - Ne pas appliquer dans les 7 jours précédant la récolte.		
Tordeuse des atocas (<i>Rhopobota Naevana</i>)	3,75 L dans 3 200 – 3 500 L d'eau ¹ à l'hectare	Appliquer dès l'apparition des insectes; répéter au besoin.
Pyrale de la canneberge	5,8 L dans 3 200 – 3 500 L d'eau ¹ à l'hectare	Appliquer dès l'apparition des insectes; répéter au besoin.
RAISINS DE CORINTHE ET GROSEILLES À MAQUEREAU – Ne pas appliquer après la floraison.		
Pucerons, larves de lécanie, tenthredes	830 mL	Appliquer immédiatement avant l'éclosion des premières fleurs.
RAISINS - Ne pas appliquer dans les 16 jours précédant la récolte.		
Cicadelles, tordeuse de la vigne, plieuse de la vigne, cochenilles	830 mL ou 2,3 – 2,9 L produit/hectare	Appliquer dès l'apparition des insectes; répéter au besoin.
Tétranyque du Pacifique	1,6 – 2,1 L	Appliquer dès l'apparition des insectes; répéter au besoin.
MÛRES DE LOGAN, FRAMBOISES ET MÛRES - Ne pas appliquer après la floraison.		
Rhizophage du framboisier	830 mL	Appliquer sous forme de bassinage du collet; utiliser 600 mL de solution par plante (4 000 L à l'hectare). Appliquer lorsque les nouvelles tiges atteignent environ 10 cm au- dessus du sol.
Cicadelles (y compris cicadelle du prunier), pucerons, byture des framboises, thrips, tenthrede du framboisier	830 mL	Appliquer lorsque les boutons se séparent.
FRAISES - Ne pas appliquer dans les 5 jours précédant la récolte.		
Tordeuse du fraisier, cercopes	830 mL	Appliquer lorsque les fleurs commencent à se colorer. Assurer une couverture uniforme, à raison de 2000 L à l'hectare.
Pucerons et tétranyque à deux points	830 mL – 1,7 L	Faire un traitement postfloral uniforme dès l'apparition des insectes; répéter au besoin.

INSECTES	QUANTITÉ DE L'INSECTICIDE DZN 600 EW DANS 1 000 L D'EAU (à moins d'indication contraire)	PÉRIODE D'APPLICATION ET NOMBRE DE TRAITEMENTS
Tarsonème du fraisier	1,7 L	Pulvériser directement sur le collet des plants; agiter les plants pour assurer une couverture uniforme. Tout traitement additionnel doit être effectué après la récolte des fruits.

1. Note : Les doses d'emploi dans les canneberges sont établies en fonction de l'application du produit dans 3 200 à 3 500 litres d'eau à l'hectare.

INSECTES DU HOUBLON :

PUCERONS ET TÉTRANYQUES

Dès l'apparition des insectes, appliquer 1,8 L de l'INSECTICIDE DZN 600 EW à l'hectare dans suffisamment d'eau pour obtenir une couverture uniforme; répéter au besoin. Ne pas appliquer sur le houblon dans les 14 jours précédant la récolte.

INSECTES DES LÉGUMES :

Pour supprimer les insectes énumérés ci-dessous, appliquer la quantité spécifiée de l'INSECTICIDE DZN 600 EW à l'aide d'un pulvérisateur, dans suffisamment d'eau pour obtenir une couverture uniforme de la culture affectée. Effectuer le traitement dès l'apparition des insectes et répéter si les infestations se poursuivent. Respecter les intervalles précisés dans le tableau entre la dernière application de l'INSECTICIDE DZN 600 EW et la récolte des légumes.

CULTURE	INTERVALLE AVANT LA RÉCOLTE (JOURS)	INSECTES	QUANTITÉ DE L'INSECTICIDE DZN 600 EW À L'HECTARE
Haricots	7	Pucerons, coccinelle mexicaine des haricots	915 mL
Betteraves	14	Pucerons, mineuses diptères	915 mL
Brocoli	5	Pucerons, fausse-teigne des crucifères, chenille du chou	915 mL
Chou	7	Pucerons, fausse-teigne des crucifères, chenille du chou	915 mL
Cantaloup	10	Pucerons, chrysomèle du concombre, thrips, cicadelles, tétranyques	915 mL – 1,7 L
Carottes	10	Pucerons	915 mL
	10	Mouche de la carotte (adulte). Appliquer dès l'apparition des insectes et répéter à intervalles de 7 à 10 jours si l'infestation se poursuit. Consulter les spécialistes agricoles de la région pour connaître la période d'application appropriée.	915 mL
Chou-fleur	5	Pucerons, fausse-teigne des crucifères, chenille du chou	915 mL
Feuilles de Chou vert	7	Pucerons, fausse-teigne des crucifères, chenille du chou	915 mL

CULTURE	INTERVALLE AVANT LA RÉCOLTE (JOURS)	INSECTES	QUANTITÉ DE L'INSECTICIDE DZN 600 EW À L'HECTARE
Concombre	7	Chrysomèle du concombre, pucerons, tétranyques, thrips	1,8 L
Chou frisé et chou-rave	7	Pucerons, fausse-teigne des crucifères, chenille du chou	915 mL
Laitue	10	Pucerons, mineuses diptères	915 mL
Haricots de Lima	3	Puceron noir du haricot, coccinelle mexicaine des haricots, mineuses diptères, cicadelles, tétranyques	915 mL
Champignons	<p>*Mouche des champignons (phoridés et sciaridés) Mélanger de 830 mL à 1,7 L de L'INSECTICIDE DZN 600 EW à 100 L d'eau (soit une concentration réelle de 0,5% à 1%) et appliquer sur les surfaces extérieures et intérieures des murs et sur les ventilateurs des champignonnières, après que le compost des couches ait été pasteurisé par chauffage. *Ne pas appliquer sur le compost des couches ni après le lardage. Pour traiter les côtés en bois des caisses, les poteaux, portes et cadres de portes après la pasteurisation, verser 83,3 mL de L'INSECTICIDE DZN 600 EW dans 10 L d'eau et appliquer au pinceau. Répéter le traitement au besoin. *Éviter tout contact du produit avec le compost des caisses ou les champignons.</p>		
Melon brodé	10	Pucerons, chrysomèle du concombre, thrips, cicadelles, tétranyques	915 mL – 1,7 L
Oignons	10	Thrips de l'oignon	915 mL
	10	Mouche de l'oignon. Appliquer lorsque les mouches sont nombreuses et répéter le traitement à intervalles de 7 à 10 jours si l'infestation se poursuit.	915 mL
Persil	14	Pucerons, fausse-teigne des crucifères, chenille du chou	915 mL
Panais	10	Pucerons, altises, mineuses diptères	915 mL
	10	Mouche de la carotte (adulte). Appliquer dès l'apparition des insectes et répéter à intervalles de 7 à 10 jours si l'infestation se poursuit. Consulter les spécialistes agricoles de la région pour connaître la période d'application appropriée.	915 mL
Poivrons	5	Pucerons	460 mL – 915 mL
Poivrons de serre	5	Pucerons. Utiliser des pulvérisateurs conventionnels à moteur à volume élevé. Appliquer tous les mois, ou lorsque les populations de pucerons justifient un traitement. (La dose équivaut à 192 mL de produit dans 250 L d'eau sur 4 000 m ² .)	480 mL dans 625 L d'eau
Pommes de terre	14	Pucerons, altises, doryphores, cicadelles, mineuses diptères	915 mL
Radis et salsifis	10	Pucerons, altises, mineuses diptères	915 mL
Épinards	10	Pucerons, mineuses diptères	915 mL
Courge	3	Pucerons, chrysomèle du concombre, thrips, cicadelles, tétranyques	915 mL – 1,7 L

CULTURE	INTERVALLE AVANT LA RÉCOLTE (JOURS)	INSECTES	QUANTITÉ DE L'INSECTICIDE DZN 600 EW À L'HECTARE
Bette à cardé	14	Pucerons, fausse-teigne des crucifères, noctuelle du chou	915 mL
Tomates	1	Pucerons, mineuses diptères, drosophiles (mouches du vinaigre). Pour supprimer les mineuses et les drosophiles, des applications hebdomadaires sont généralement nécessaires.	915 mL – 1,4 L
Navet	14	Pucerons, altises, mineuses diptères	915 mL
Rutabaga	14	Mouches des racines adultes : Appliquer dès l'apparition des insectes et répéter à intervalles de 7 à 10 jours si l'infestation se poursuit. Pulvériser à la surface du sol et sur les plantes pour tuer les insectes. Consulter les spécialistes agricoles de la région pour connaître la période d'application appropriée.	915 mL
Pastèque	10	Pucerons, chrysomèle du concombre, thrips, cicadelles, tétranyques	915 mL – 1,4 L

INSECTES DES PLANTES ORNAMENTALES :

Appliquer L'INSECTICIDE DZN 600 EW uniformément, aux doses spécifiées ci-dessous, dès l'apparition des insectes. Répéter le traitement au besoin.

PLANTES ORNAMENTALES	INSECTES	QUANTITÉ DE L'INSECTICIDE DZN 600 EW DANS 1 000 L D'EAU
Thuya occidental	Mineuse des feuilles	830 mL
	Chenille burcicole, larves de kermès	1,25 L
Aralia	Ciron du troène	830 mL
Azalée	Ciron du troène, mineuses des feuilles	830 mL
Bouleau	Mineuses des feuilles	830 mL
Buis	Mineuses des feuilles	830 mL
Œillet	Pucerons, tétranyques, thrips, chenilles, mineuses des feuilles	1,25 L
Chrysanthème	Pucerons, tétranyques, thrips, chenilles, mineuses des feuilles	830 mL
Houx	Mineuses des feuilles	830 mL
	Cochenille Pulvinaria, cochenille des Hespérides	3,1 L
	Pucerons, pique-boutons – Note : appliquer lorsque les nouvelles pousses mesurent environ 0,6 cm de longueur et avant l'éclosion des fleurs.	1,7 L
Lierre	Ciron du troène	830 mL
Genévrier	Chenilles burcicoles, larves de kermès, perce-pousse européen du pin	1,25 L
Chêne	Mineuses des feuilles	830 mL

PLANTES ORNEMENTALES	INSECTES	QUANTITÉ DE L'INSECTICIDE DZN 600 EW DANS 1 000 L D'EAU
Pin	Larves de kermès, perce-pousse européen du pin	1,25 L
If	Larves de kermès, perce-pousse européen du pin	1,25 L

SUPPRESSION DES INSECTES DANS LES PLANTATIONS D'ARBRES DE NOËL :

CÉCIDOMYIE DU SAPIN ET PUCERON DES POUSSES DU SAPIN

Porter des vêtements de protection, y compris des gants, un chapeau, une combinaison et des bottes de caoutchouc. Appliquer L'INSECTICIDE DZN 600 EW au moyen d'un nébulisateur à raison de 1,4 L dans 50 à 100 L d'eau à l'hectare, de façon à assurer une couverture uniforme des arbres. Avant d'appliquer L'INSECTICIDE DZN 600 EW, pulvériser 50 litres d'eau seulement sur les arbres sur une superficie d'un demi-hectare, afin de confirmer que la couverture est adéquate.

Recommandations pour la gestion de la résistance

Gestion de la résistance, Insecticide DZN 600 EW, insecticide du groupe 1B. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à l'Insecticide DZN 600 EW et à d'autres insecticides du groupe 1B. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides :

Dans la mesure du possible, alterner l'Insecticide DZN 600 EW ou les insecticides du même groupe 1B avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.

Éviter d'appliquer plus que le nombre de traitements maximal ou de traitements consécutifs de l'Insecticide DZN 600 EW tels que précisés dans cette étiquette, ou d'autres insecticides du même groupe, au cours d'une même saison.

Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.

Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.

Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.

Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquez avec les représentants de l'entreprise au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682), ou visitez www.syngenta.ca.

® DZN est une marque déposée d'une compagnie du groupe Syngenta.
® Sanbar est une marque déposée de Shell Canada Inc.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))